

Invitation aux Etats généraux de la création francophone

Auteur(s) : Williams Sassine ; Etats Généraux de la Création Francophone ; Alain Decaux

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Citer cette page

Williams Sassine ; Etats Généraux de la Création Francophone ; Alain Decaux, Invitation aux Etats généraux de la création francophone, 1989/08/04

Consulté le 17/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/francophone/items/show/4162>

Copier

Description & analyse

Analyse 1989.08.04 Invitation aux Etats Généraux de la Création francophone les 11.12.13 décembre 1989. Signé Alain Decaux, ministre délégué chargé de la francophonie.

Contributeur(s)

- Élisabeth Degon
- Jules Musquin

Informations générales

Cote 18.1.7

Collation 3

Présentation

Date 1989/08/04

Mentions légales

- Fiche : Élisabeth Degon, équipe francophone, Institut des textes et

manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

- Texte : Avec l'accord des ayants-droits de la famille Sassine, toute autre utilisation que la consultation est soumise à leur autorisation

Nombre de pages3

Notice créée par [Jules Musquin](#) Notice créée le 10/09/2025 Dernière modification le 28/10/2025

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

18

PARIS, LE

*Le Ministre délégué
chargé de la Francophonie*

(7)

Paris, le 4 Août 1989

Cher Confrère,

Il ne m'a fallu que peu de temps, lors de ma nomination au Ministère de la Francophonie, pour prendre conscience d'un problème essentiel : celui de la création dans les pays francophones.

Les créateurs s'exprimant loin de France sont infiniment nombreux. Ils donnent chaque année les preuves de leur talent. Il arrive que ce talent soit éclatant.

Le problème qui se pose à eux est celui de la possibilité de faire connaître leurs œuvres dans l'ensemble de la communauté francophone.

Auteur moi-même, je sais que tout créateur ressent le besoin absolu de faire connaître son œuvre. J'oserais même dire que c'est là que se trouve peut-être l'un des ressorts évidents de la création.

Certificat d'hébergement valable
uniquement pour le titulaire du
Visa n° 41290 délivré
le 11/12/89 à l'ambassade de
FRANCE à CONAKRY

.../...

7, RUE DE TALLEYRAND - 75700 PARIS - TÉL. 45 56 13 13

Au Sommet de Québec, quarante chefs d'Etat et de Gouvernement ont proclamé que la communauté francophone qu'ils créaient ensemble devait être solidaire. Voilà un grand et beau mot que je me plaît à répéter souvent. Il donne toute sa signification à la charge que j'ai acceptée avec joie, même si paradoxalement elle mettait fin -provisoirement- à l'exercice de mon métier d'auteur.

Telle est la raison pour laquelle j'ai résolu de convoquer les Etats Généraux de la Création francophone.

Ils permettront de réunir en France des créateurs appartenant à toutes les disciplines : écrivains, essayistes, poètes, auteurs dramatiques, auteurs cinématographiques, auteurs de musique et de chansons, peintres, sculpteurs...

En ce qui concerne la littérature, je n'ai pas hésité un instant. Vous savez que la Société des Gens de Lettres a fêté, en 1988, le cent-cinquantième anniversaire de sa fondation. Depuis un siècle et demi elle n'a cessé de défendre les intérêts des écrivains de langue française, sans discrimination de genre ni de notoriété.

C'est donc dans le beau décor de l'hôtel de Massa que les écrivains francophones se réuniront les 11, 12 et 13 décembre 1989.

Ils viendront présenter, dans le cadre de nos Etats généraux, leurs doléances. Ils seront confrontés à des écrivains d'autres pays -parmi lesquels, bien sûr, des Français. D'autres membres de la profession du livre -éditeurs, libraires, bibliothécaires, entre autres- contribueront à trouver des solutions à leurs problèmes.

J'ai l'honneur de vous inviter officiellement à participer à ces Etats généraux et à enrichir ainsi par votre témoignage la réflexion qui sera menée pendant ces deux jours.

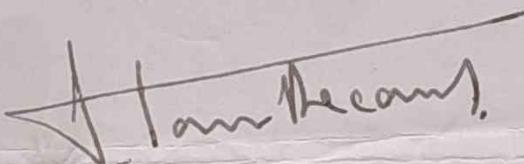
.../...

Votre séjour, ainsi que votre voyage, seront pris en charge par les organisateurs.

J'espère très vivement que vous pourrez répondre favorablement à cette invitation et vous seraïs reconnaissant de le faire savoir avant le 1er septembre 1989.

Un questionnaire est joint à cette lettre. Il devrait permettre de dégager les thèmes de travail de ces Journées. Je vous seraïs très obligé de m'en faire retour avec votre confirmation de participation.

Je vous prie de croire, Cher Confrère, à ma bien vive sympathie.



Alain DECAUX

Monsieur William SASSINE
aux bons soins de
l'Ambassade de France en Guinée